



15ème législature

Question N° : 11794	De M. Franck Marlin (Les Républicains - Essonne)	Question écrite
Ministère interrogé > Armées		Ministère attributaire > Armées
Rubrique > défense	Tête d'analyse > Bâtiments de Projection et de Commandement	Analyse > Bâtiments de Projection et de Commandement.
Question publiée au JO le : 28/08/2018 Réponse publiée au JO le : 19/02/2019 page : 1651		

Texte de la question

M. Franck Marlin appelle l'attention de Mme la ministre des armées sur les bâtiments de projection et de commandement (BPC). En effet, si, à l'origine, les quatre transports de chalands de débarquement (TCD Orage, Ouragan, Foudre, Siroco) devaient être remplacés par quatre BPC en 2013, le quatrième BPC prévu pour remplacer le dernier transport de chalands de débarquement a été annulé. Pourtant son utilité, avec son pont d'envol pour hélicoptère et son radier pour débarquement, est avérée. Aussi, il lui demande quand le Gouvernement entend ordonner la construction du quatrième bâtiment qui avait été programmé et voté par le Parlement.

Texte de la réponse

Les bâtiments de projection et de commandement (BPC) dont dispose aujourd'hui la marine nationale constituent une composante essentielle, notamment en termes de projection et d'action vers la terre. Les BPC disposent de capacités bien supérieures aux deux générations précédentes, en particulier en matière d'aéromobilité, d'emport et de commandement d'une force de projection. Ces unités ont ainsi démontré leur pertinence et leur performance à plusieurs reprises en contexte opérationnel, par exemple lors de l'opération Harmattan. Les travaux conduits au titre de la programmation militaire pour les années 2019 à 2025 ont confirmé la cohérence globale du format de cette composante avec 3 BPC du type Mistral.